



## ÉTAPES À SUIVRE

1

Choisir un professionnel (membre d'un ordre professionnel qualifié)  
et obtenir une étude de caractérisation du site

### Caractéristiques du terrain

- Topographie du site
- Pente du terrain
- Identification des éléments pouvant influencer la localisation des composantes du système de traitement

### Caractéristiques du sol

- Perméabilité du sol
- Niveau de la nappe phréatique
- Niveau du roc

2

Identifier les options et discuter avec  
l'expert des avantages et inconvénients

3

Obtenir les plans et devis des travaux  
à réaliser

4

Choisir l'entrepreneur et obtenir une  
soumission, idéalement deux afin  
d'obtenir le meilleur prix

5

Obtenir un permis émis par la direction  
de l'urbanisme

6

Compléter une demande d'admissibilité  
au programme  
**Au plus tard le 31 août**  
de chaque année du programme en vigueur

7

Réaliser les travaux  
**Au plus tard le 15 novembre**  
de chaque année du programme en vigueur

8

Obtenir un certificat de conformité émis par un professionnel

9

Faire une demande de versement de l'aide financière  
**Au plus tard le 15 novembre** de chaque année du programme en vigueur

### Dépenses admissibles

- Honoraires professionnels pour l'étude de caractérisation du site et pour la préparation des plans et devis
- Coût réel pour la mise aux normes ou la construction d'une installation septique

### Dépenses NON admissibles

- Coûts reliés aux travaux d'aménagement paysager (allée d'accès, plantations, murets, etc.)

- Versement de l'aide financière dans les 45 jours suivants le dépôt des documents.
- Le propriétaire doit assumer les dépenses encourues jusqu'à l'émission du chèque.
- Le propriétaire doit remettre une preuve du paiement des factures

